

Conclusions de la 8e réunion de l'Initiative Afrique

30 septembre – 2 octobre 2020, Paris, France

1. Du 30 septembre au 2 octobre, plus de 150 délégués de 27 pays africains et 9 partenaires de l'Initiative Afrique se sont réunis virtuellement pour la 8ème réunion de l'Initiative Afrique (voir annexe A).
2. L'Initiative Afrique a été lancée en 2014 pour une période de trois ans (2015-2017) par le Forum mondial avec ses membres africains et ses partenaires de développement (voir annexe B). L'Initiative a pour objectif de s'assurer que les pays africains puissent utiliser tout le potentiel des progrès réalisés par la communauté mondiale dans la mise en œuvre de la transparence et de l'échange de renseignements (EdR) à des fins fiscales. Avec des premiers résultats encourageants, son mandat a été renouvelé pour une nouvelle période de trois ans (2018-2020) à Yaoundé en novembre 2017. Les pays participant à l'Initiative Afrique se sont engagés à atteindre des objectifs spécifiques et mesurables dans la mise en œuvre et l'utilisation des normes internationales de transparence fiscale.
3. Les délégués ont salué la participation et le soutien du Ministère fédéral de la Coopération économique Développement (BMZ) de l'Allemagne, de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), du Centre international pour la fiscalité et le développement, du Fonds monétaire international, d'OXFAM et de Tax Justice Network Africa pour la première fois à une réunion de l'Initiative Afrique. Les délégués ont également apprécié la participation d'experts de l'Administration Fiscale Norvégienne et du Service Public Fédéral des Finances de Belgique.
4. Au cours de cette 8ème réunion, les participants ont pris note des progrès réalisés par les pays africains et ont discuté des défis qui restent à relever en matière de transparence et d'EdR, comme le souligne le rapport intitulé « Transparence fiscale en Afrique 2020 : Rapport de progrès de l'Initiative Afrique pour 2019 » qui a été lancé en juin 2020.
5. Au cours des deux premiers jours de la réunion, qui étaient ouverts aux invités, les participants ont discuté de l'impact de la COVID-19 sur le continent africain ainsi que sur le fonctionnement des administrations fiscales et sur la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités. Les participants ont également discuté des obstacles restants à la transparence fiscale en Afrique, des développements internationaux récents dans le domaine de la fiscalité, de la pertinence de l'assistance transfrontalière en matière de recouvrement des impôts, du lien entre les prix de transfert et l'EdR et de la participation des pays africains à l'échange automatique de renseignements (EAR).
6. Le dernier jour de la réunion a été ouvert uniquement aux délégués des pays membres, observateurs et partenaires de l'Initiative Afrique. Les délégués se sont félicités des progrès réalisés par l'Initiative Afrique pour mettre les pays africains sur la voie de la réalisation du plein potentiel de la transparence et de l'EdR. Ils ont salué le soutien des partenaires de l'Initiative Afrique. Les délégués ont convenu à l'unanimité de renouveler le mandat de l'Initiative Afrique pour une nouvelle période de trois ans (2021-2023) afin de consolider les gains réalisés par les membres depuis 2014.
7. Les délégués ont convenu que la prochaine phase de l'Initiative Afrique continuerait à reposer sur deux piliers : la sensibilisation politique aux avantages de la transparence fiscale dans toute

l'Afrique et la mise en place de programmes de renforcement des capacités de haute qualité. Ils ont convenu que tous les membres africains devraient atteindre le niveau essentiel de la transparence fiscale en mettant en place une infrastructure solide d'EdR et en l'utilisant efficacement pour lutter contre la fraude fiscale et les autres flux financiers illicites (FFI). En particulier, les délégués ont noté que l'EdR a commencé à produire des recettes et qu'il est nécessaire de mettre en place des passerelles internationales efficaces pour l'assistance transfrontalière en matière de recouvrement des impôts afin de compléter l'EdR. Les délégués ont reconnu que si les instruments juridiques internationaux existants prévoient effectivement une aide au recouvrement des dettes fiscales, l'existence de réserves pourrait dissuader les membres de l'Initiative Afrique d'en tirer pleinement parti. Les délégués ont salué l'offre d'assistance technique des partenaires de l'Initiative Afrique pour aider les membres intéressés à mettre en place les éléments clés de l'assistance transfrontalière en matière de recouvrement des impôts.

8. Compte tenu de l'implication croissante des pays africains dans l'Initiative Afrique et du renouvellement du mandat, les délégués ont approuvé un nouveau cadre de gouvernance qui permet aux membres africains de jouer un rôle plus actif dans la conduite de l'Initiative. Chaque année, un Président et un Vice-président, qui seront des hauts fonctionnaires d'une administration fiscale ou d'un ministère des finances de deux pays membres africains différents, seront nommés par les pays membres pour diriger l'Initiative.

9. Soulignant l'importance politique croissante accordée à la lutte contre les FFI en Afrique, les délégués ont salué Eswatini comme le 30ème signataire de la Déclaration de Yaoundé, qui appelle à un programme africain de transparence fiscale pour lutter contre les FFI et renforcer la mobilisation des ressources nationales (annexe C). Les délégués ont encouragé les autres pays africains à accorder une plus grande attention politique au problème des FFI et au rôle clé que la transparence et l'échange de renseignements peuvent jouer en adhérant à la Déclaration de Yaoundé.

10. Reconnaissant qu'un cadre juridique international est une condition préalable à une participation efficace aux EdR, les membres de l'Initiative Afrique se sont engagés à élargir le réseau de leurs partenaires en matière d'EdR par la signature de la Convention sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MAAC). Les délégués ont salué la récente signature de la MAAC par le Botswana, Eswatini et la Namibie et le dépôt de l'instrument de ratification de la MAAC par le Kenya. Ils ont invité tous les pays africains à adhérer à la MAAC.

11. Malgré l'énorme potentiel de l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers pour les pays africains, les délégués ont noté que seules les Seychelles, l'Afrique du Sud et Maurice sont engagées dans des échanges réciproques. Le Ghana a commencé à envoyer des informations et travaille à des échanges entièrement réciproques, tandis que le Nigeria devrait commencer des échanges non réciproques en 2020. Les délégués ont salué l'engagement du Maroc et du Kenya à commencer leur premier échange automatique de renseignements en 2022.

12. Faisant observer que l'objectif de l'EdR est de permettre aux administrations fiscales de mieux appliquer et faire respecter leur législation fiscale nationale, de percevoir des recettes supplémentaires et de lutter contre d'autres sources et canaux de FFI qui facilitent ou renforcent la fraude fiscale transfrontalière, les délégués ont convenu de l'importance d'évaluer l'impact de l'EdR. Les délégués ont approuvé le formulaire d'évaluation de l'EdR pour faciliter le travail des autorités compétentes dans la collecte d'informations qui permettront aux membres de l'Initiative Afrique d'évaluer l'impact l'EdR et d'éclairer les décisions stratégiques en la matière.

13. Notant le rôle clé du rapport sur la transparence fiscale en Afrique comme moyen pour les membres de l'Initiative Afrique de réfléchir chaque année aux progrès réalisés dans l'amélioration de la transparence fiscale en Afrique, y compris les progrès réalisés par les membres dans la réalisation des objectifs individuels des pays et par les non-membres, les délégués se sont réjouis de la publication prochaine du rapport 2021 sur la transparence fiscale en Afrique.

Annexe A. Liste des participants à la 8e réunion de l'Initiative Afrique

Pays africains

Afrique du Sud, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Eswatini, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie.

Organisations et agences de développement

Banque africaine de développement - Forum africain sur l'administration fiscale - Commission de l'Union africaine - Belgique (Service public fédéral Finances) - Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest - Union européenne - France (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) - Allemagne (Ministère fédéral de la Coopération économique Développement (BMZ) & Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)) - Centre international pour la fiscalité et le développement - Fonds monétaire international - Norvège (Agence de coopération au développement et administration fiscale norvégienne) - OXFAM – Tax Justice Network Africa - Commission économique des Nations unies pour l'Afrique - Forum sur l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest - Groupe de la Banque mondiale.

Annexe B. Liste des membres et des partenaires de l'Initiative Afrique

Membres africains de l'Initiative Afrique

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie.

Partenaires de l'Initiative Afrique

Banque africaine de développement - Forum africain sur l'administration fiscale - Commission de l'Union africaine - Cercle de Réflexion et d'échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - Union européenne - France (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) - Norvège (Agence de coopération au développement) - Suisse (Secrétariat d'État aux affaires économiques) - Royaume-Uni (Foreign, Commonwealth & Development Office) - Forum sur l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest - Groupe de la Banque mondiale.

Annexe C. Liste des signataires de la Déclaration de Yaoundé

LISTE DES SIGNATAIRES (au 9 septembre 2020)

	Pays	Signataires	Date
1.	Cameroun	S.E. Alamine Ousmane Mey, Ministre des Finances	15/11/2017
2.	Libéria	S.E. Adolphus Forkpa, Vice-Ministre des Finances et de la Planification du Développement	15/11/2017
3.	Ouganda	S.E. Haruna Kasolo Kyeyune, Ministre d'État aux finances, à la planification et au développement économique	15/11/2017
4.	Bénin	M. Servais Adjovi, Chef de cabinet, Représentant personnel du Ministre de l'Économie et des Finances	15/11/2017
5.	Togo	S.E. Sani Yaya, Ministre de l'Économie et des Finances	19/01/2018
6.	Ghana	S.E. Ken Ofori-Atta, Ministre des Finances	22/02/2018
7.	Seychelles	S.E. Peter Larose, Ministre des Finances, du Commerce et de la Planification Économique	22/02/2018
8.	Tchad	S.E. Dr Abdoulaye Sabre Fadoul, Ministre des finances et du budget	26/03/2018
9.	Madagascar	S.E. Andriambololona Vonintsalama, Ministre des finances et du budget	04/04/2018
10.	Niger	S.E. Massoudou Hassoumi, Ministre des finances et du budget	09/04/2018
11.	Gabon	S.E. Régis Immongault, Ministre de l'Économie, de la prospective et de de la programmation du développement durable	10/04/2018
12.	Burkina Faso	S.E. Edith Clémence Yaka, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Économie, des finances et du développement	13/04/2018
13.	Congo	S.E. Calixte Nganongo, Ministre des finances et du Budget	13/04/2018
14.	Guinée-Bissau	S.E. João Alage Mamadu Fadia, Ministre de l'Économie et des finances	13/04/2018
15.	Mali	S.E. Bakary Bocar Maiga, Ambassadeur du Mali au Congo, Représentant du Ministre de l'Économie et des Finances	13/04/2018
16.	Sénégal	S.E. Amadou Ba, Ministre des finances et du Plan	17/04/2018
17.	Maurice	S.E. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre	28/05/2018
18.	Mauritanie	S.E. Mohamed Ould Kembou, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des finances en charge du budget	04/06/2018
19.	Comores	S.E. Said Ali Said Chayhane, Ministre des Finances et du Budget	05/06/2018

20.	Côte d'Ivoire	S.E. Moussa Sanogo, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État	21/06/2018
21.	Lesotho	S.E. Moeketsi Majoro, Ministre des Finances	19/07/2018
22.	Nigéria	S.E. Kemi Adeosun, Ministre des Finances	06/08/2018
23.	Afrique du Sud	S.E. Nhlanhla M. Nene, Ministre des Finances	19/09/2018
24.	Maroc	S.E. Mohamed Benchaaboun, Ministre des Finances	21/03/2019
25.	Tunisie	S.E. Mohamed Ridha Chalghoum, Ministre des Finances	23/05/2019
26.	Égypte	S.E. Dr. Mohamed Maait, Ministre des Finances	24/11/2019
27.	Kenya	S.E. Amb. Ukur Yatani, Secrétaire du Cabinet par intérim / Trésor national et Planification	25/11/2019
28.	Cabo Verde	Amb. Hercules do Nascimento Cruz pour S.E. Olavo Correia, Vice Premier Ministre et Ministre des Finances	25/11/2019
29.	Djibouti	S.E. Ilyas Moussa Dawaleh, Ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie	24/11/2019
		S.E. Abdoukarim Aden Cher, Ministre du Budget	27/11/2019
30.	Eswatini	S.E. Neal Rijkenberg, Ministre des Finances	09/09/2020

ETAIENT PRESENTS PENDANT LA SIGNATURE INITIALE

- S.E. Gilles Thibault, Ambassadeur de France au Cameroun
- M. Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de Politique et d'Administration Fiscales, OCDE
- Mme Maria-José Garde, Présidente du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales
- Mme Monica Bhatia, Chef du Secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales
- Mme Elfrieda Tamba, Commissaire Général, Liberia Revenue Authority, Libéria
- M. Sie Abou Ouattara, Directeur Général des Impôts, Côte d'Ivoire
- M. Modeste Mopa, Directeur Général des Impôts, Cameroun

SOUTIENS DE LA DECLARATION

Pays/organisations	Soutiens	Observations
France	S.E. Emmanuel Macron, Président de la République	Sommet France/Royaume-Uni, 18 janvier 2018
Royaume-Uni	S.E. Theresa May, Premier Ministre	